



problèmes pour rupture de contrat suite harcèlement

Par **laure_113**, le **19/01/2013** à **23:31**

Bonjour

Je vais commencer par le début:

Depuis 2 ans, je travaille dans la vente et suis en cdi temps partiel (un 35h m'avait été promis et ben non!!)

Il y a plusieurs irrégularités depuis mon embauche:

- pas de plannings prévisionnel à l'année,
 - les heures de nuits "oubliées" tout comme les heures supplémentaires d'ailleurs,
 - en Arrêt maladie, pas de complément aux indemnités journalières comme le prévoit la convention collective de l'entreprise!
 - des primes sur objectifs et juste en dessous une soustraction de 3/4 de cette même prime marquée en acompte sur prime..... or jamais eu aucun acompte
 - pendant des périodes de maladie(mois entier), acquisition et suppression de RTT
 - depuis 1an, suite à un changement de direction, ma supérieure hiérarchique m'en a mis plein la tête, m'empêchant en plus de travailler dans de bonnes conditions, ...
 - depuis peu , je suis convoquée à des entretiens, ces derniers se passent soit entre le responsable du magasin et moi même, ou encore le dernier, j'étais seule face au responsable magasin et au responsable des magasins de la région. Je leur avais demandé une liste pour être accompagné par un délégué du personnel ou une personne de syndicat..... ils ont refusé!!!!!!!
 - Le dernier entretien en date m'a été signifié par téléphone, et avait pour but de discuter sur rupture conventionnelle et de la signer. Aucune signature, aucun accord..... j'ai plus de 200heures supplémentaires qui ne m'ont jamais été payées ni proposées en récup..... eh bien oui d'accord mais l'entreprise n'a pas d'argent à me payer ce que j'ai travaillé. Ils me proposent une rupture conventionnelle avec le minimum légale et je les remercie en leur signant un courrier comme quoi je ne les mets pas aux prud'hommes derrière
- Et moi dans tout ça j'y gagne rien , encore plus l'impression d'avoir été exploiter et prise pour une " " je perds les heures que j'ai travaillées, le peu d'estime qu'il me reste... surtout que je faisais tous les jours 99km aller et 99km retour pour travailler!!!

Qui puis je contacter pour m'aider réellement ????

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **19/01/2013** à **23:36**

Bonjour,
Ben justement, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou même de l'Inspection du Travail...

Par **laure_113**, le **19/01/2013** à **23:49**

oui merci
pour l'inspection du travail , c'est fait..... ils me disent de réclamer mon dû (ce que j'ai travaillé et qu'ils ne m'ont pas payés)
pour les délégués du personnel, 3 personnes dans le magasin , aucun d'eux ne me donnent la liste car enseigne nationale!!!!!!!
je me retrouve à aller aux entretiens seules car ils ne me permettent pas d'être accompagner et du coup je me retrouve en crise d'angoisse et limite de nerfs , je prends les médocs avant pour ne pas m'effondrer mais du coup je ne réagis pas et ils le savent!!!!!!!
en plus mon lieu d'habitation se trouve à 1h30 du lieu de travail et 2h15 des locaux de l'inspection du travail dont dépend mon travail..... pas facile à gérer les coûts de déplacements et encore plus actuellement avec la météo!

Par **P.M.**, le **20/01/2013** à **00:06**

Dans ce cas, vous pourriez refuser d'aller aux entretiens et vous en annoncez la raison par lettre recommandée avec AR...

Par **laure_113**, le **20/01/2013** à **00:50**

je l'ai fait pour le premier entretien, la réponse a été par téléphone et là le sujet de l'entretien a changé: me remettre les bulletins de salaires et me faire signer les plannings
de plus il y a une sorte de "chantage" de non résolution de la situation si je ne me présente pas
et c'est là que je suis perdue car je ne sais pas qui peut m'aider réellement en étant présent

Par **P.M.**, le **20/01/2013** à **09:14**

Bonjour,
C'est en fait à mon avis le problème car je ne pense pas que vous soyez obligée de vous déplacer à chaque fois pour recevoir votre bulletin de paie et signer vos plannings et je présume que chaque salariée n'est pas obligée de faire de même mais comme le harcèlement fonctionne et qu'ils ont l'impression que ça marche et que vous venez quand même il n'y a pas de raison que ça change...
Si vous exigiez déjà des réponses écrites, le ton changerait vraisemblablement...